

souvent, hélas, que le gouvernement au pouvoir, que les ministres qui occupent les banquettes ministérielles se présentent à nous avec le sentiment que leur long exercice du pouvoir et leur succès aux urnes leur donnent le droit d'écarter ces principes essentiels, fondamentaux pour se lancer à l'aventure dans des voies nouvelles et inconnues. Il arrive souvent qu'ils s'en tirent. Mais ces mesures, ces points de vues, ces actes sont désormais incorporés à l'histoire de notre pays. Leurs effets ne sont pas immédiatement visibles. Il n'est pas un d'entre nous qui sache prévoir un avenir trop lointain. Mais nous écarter des principes qui ont si utilement servi depuis des siècles, c'est nous lancer dans des entreprises grosses de périls.

Si ces pouvoirs sont nécessaires, s'il faut courir ce risque, alors courons-le. Cependant, si cette nécessité n'est pas évidente, ne sacrifions pas ce que nous reconnaissons comme juste et approprié. Ainsi que le disait une fois lord Acton, aux Communes britanniques:

La seule chose qui a sauvé l'Angleterre du sort fait à d'autres pays n'a pas été sa situation insulaire, ni son indépendance d'esprit, ni la grandeur d'âme de sa population, parce que nous nous sommes enorgueillis du despotisme des Tudors et n'avons pas eu honte de la tyrannie que nous avons exercée dans nos dépendances, mais c'est seulement la loyauté inaltérable, sans originalité et stupide envers le régime politique qui, au début, était celui de tous les pays qui avaient subi l'épreuve de la féodalité.

Il se peut que nous, de ce côté-ci de la Chambre, soyons traités de tous ces qualificatifs injustes, mais nous sommes toujours fidèles au régime politique dans lequel nous avons mis notre confiance. Nous n'appuyons pas l'abandon du régime et nous ne nous prétons pas aux désirs d'un seul homme, si aimable soit-il, si grands que soient ses antécédents.

Si nous remontons l'histoire jusqu'au temps des premiers Romains, nous pouvons nous rendre compte que ce danger existe depuis des temps immémoriaux. Voici ce que nous trouvons dans les lettres de Junius:

Nous ne serons vraiment menacés que le jour où le cadre du Parlement servira à détruire la substance de nos libertés civiles et politiques, où le Parlement lui-même manquera à son devoir en contribuant à l'établissement de nouveaux principes de gouvernement et en se servant des armes mêmes qu'il tient de la collectivité pour porter un coup mortel à la constitution.

Notre mode démocratique de gouvernement est presque au carrefour de son destin. Le Parlement est invité à adopter un projet de loi qui trahit la confiance que la population du Canada a mise en lui, il est invité à trahir cette confiance en établissant un nouveau principe de gouvernement. Si la loi qui

nous occupe est prolongée indéfiniment, si elle est insérée dans nos statuts sans réserve aucune, nous aurons un nouveau principe de gouvernement. Nous avons là un fait que nous avons pu constater plus tôt au cours de la journée, quand le ministre lui-même a proposé ici une mince concession, une misérable et fausse concession, qui n'en constituait pas moins une nouvelle façon de s'occuper de la chose publique, une façon que rendent nécessaire la nouvelle idée qu'on se fait du gouvernement, le nouvel angle sous lequel on envisage la gestion de la chose publique et le bill même que tant de vis-à-vis nous ont représenté comme n'étant que la conséquence logique d'un état d'urgence qui n'existe pas. Pour ma part, je ne veux pas concourir à frapper dans le dos la Chambre des communes ni les institutions démocratiques qui nous ont apporté la liberté, la dignité et le mode de vie dont nous jouissons aujourd'hui. Comme je ne veux pas frapper ainsi nos institutions dans le dos, monsieur l'Orateur, je voterai contre le bill.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer sur la question à l'étude?

M. O. C. Trainor (Winnipeg-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai quelques brèves observations à formuler au cours de ce débat. Je dois me dire étonné et quelque peu choqué de certaines attaques faites contre les industriels et les hommes d'affaires de notre pays. Un exemple, tiré du hansard du 8 juin, page 4769. C'est l'honorable représentant de Nainimo (M. Cameron) qui parle:

Que les membres des partis conservateur et crédiste me permettent de leur signaler, comme on l'a déjà fait, que c'est l'industrie privée qui a fait la grève en 1939. Je tiens à dire à l'honorable et loquace député de Dufferin-Simcoe que ce ne sont pas les ouvriers mais les capitalistes qui ont fait la grève en 1939 et qui étaient prêts à sacrifier leur pays s'il leur était impossible d'obtenir du Gouvernement et de la population les conditions qu'ils exigeaient.

Page 4828 du hansard du 9 juin, l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch) est cité dans les termes suivants:

Au début de la dernière guerre, il est devenu manifeste que les entreprises privées du Canada tenaient davantage à leurs dividendes qu'à la sécurité de leur pays. Ce fait ressort clairement d'un discours prononcé ici cet après-midi et d'un autre discours prononcé par le ministre en 1940, ou était-ce en 1941?

Je m'étonne d'entendre cela des membres du parti qui siège immédiatement à ma gauche, car n'est-ce pas tout simplement aborder des questions de cette sorte au moyen de clichés?

L'hon. M. Sinclair: Qui se fondent néanmoins sur les faits!